

République Française
Département : CANTAL
Arrondissement : Aurillac
POLMINHAC - Commune

Séance du lundi 08 septembre 2025

Délibération N° DE_023_2025

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
15	12	14
Date de la convocation : 02/09/2025		
Pour	Contre	Abstention
14	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le huit septembre deux mille vingt-cinq, à 19 heures 30, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (SALLE DU CONSEIL EN MAIRIE), sous la présidence de ANDRE BONHOMME.

Présents : ANDRE BONHOMME, JOSETTE VARET, DENIS ARNAL, MARIE-NOELLE MOULIER, MICHEL AMOUROUX, MARTINE BERGAUD, CHRISTOPHE BORNES, ALAIN BROUSSE, EVELYNE DELANOUE, ALAIN FALIERES, ADELINE GUYON, CLAUDINE LADOUX

Représentés : GUILLAUME PRAT représenté par EVELYNE DELANOUE, DIDIER TOMA représenté par ALAIN BROUSSE

Absents et Excusés : Patricia GUERARD

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, MICHEL AMOUROUX est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

Objet : REALISATION D'UN EMPRUNT

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment son article L 2337-3,

Vu le budget primitif du 7 avril 2025,

Considérant que par délibération en date du 30 juin 2025 le Conseil municipal a décidé d'acquérir un ancien local commercial désaffecté.

Considérant que les collectivités locales et leurs établissements publics ne peuvent souscrire des emprunts dans le cadre de leur budget que pour financer des opérations d'investissement,

Considérant que c'est à l'assemblée municipale qu'il revient de prendre la décision en la matière, à moins qu'elle ne soit déléguée au maire,

Monsieur le Maire soumet au vote du Conseil Municipal les propositions du Crédit Agricole ainsi établies :

- Un emprunt de 150 000 € à taux fixe de 3.56% sur 20 ans à échéance annuelle et capital constant

Date de transmission de l'acte: 09/09/2025
Date de réception de l'AR: 09/09/2025
015-211501549-DE_023_2025-DE
A G E D I

DE_023_2025

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité,

- **Accepte** les propositions ci-dessus

- **Autorise** M. Le Maire ou son représentant à signer tous les documents se rapportant à cet emprunt.

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

ANDRE BONHOMME
Président de séance

MICHEL AMOUROUX
Secrétaire de séance



A blue ink signature of Michel Amouroux, written in a cursive style.

Date de transmission de l'acte: 09/09/2025
Date de reception de l'AR: 09/09/2025
015-211501549-DE_023_2025-DE
A G E D I

DE_023_2025